

MAIRIE DE  
BETTON BETTONNET

**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 20 juin 2014**

Le vingt juin deux mil quatorze, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle de la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Jérôme BERTHIER, Maire.

**Étaient présents** : François BERTHIER, Jérôme BERTHIER, Philippe MARTEEL, Sandra MURAT, Maurice PICHON, Magalie ROCHETTE, André TARAJAT, Jean VOUTHIER.

Excusés : Jérémie AILLOUD, Franck BERTHIER, Béatrice GEOFFROY (a donné procuration à Philippe MARTEEL)

Monsieur François BERTHIER est élu secrétaire de séance

**Objet : Élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales**

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu la circulaire préfectorale du 02 juin 2014

**1° - Composition du bureau électoral**

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Maurice PICHON et Jean VOUTHIER, François BERTHIER et Magalie ROCHETTE

La présidence du bureau est assurée par M. Jérôme BERTHIER, Maire.

**2° - Election du délégué titulaire**

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

- Jérôme BERTHIER

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- Nombre de bulletins : 9
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Jérôme BERTHIER

M. Jérôme BERTHIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

**3° - Election des délégués suppléants**

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

- Maurice PICHON, Jean VOUTHIER et André TARAJAT

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- Nombre de bulletins : 9
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Tous ont obtenu 9 voix

M. Maurice PICHON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. Jean VOUTHIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. André TARAJAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.